

Société de jeunesse d'Yvorne : (suite)

Autor(en): **Mex, Alph.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **68 (1929)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-222363>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Tout alla bien en effet pour lui pendant trois ans. Il recevait toutes les politesses, tous les compliments. Il n'avait qu'à cligner de l'œil pour être compris et obéi. C'était tout plaisir.

En vérité, il fait tant bon royaume, se trouver, faute de comparaison, le plus beau, le plus intelligent, le plus apprécié d'une compagnie. Pardine ! Quand on est seul, ce n'est pas malin ! Mais gare la concurrence ! Elle arriva bientôt.

* * *

Avec les années, mon brave coq, se fit vieux. Il lui prit des rhumatismes. Sa tignasse commença à partir, et le peu qui restait n'avait plus l'air de rien. La nuque s'était pelée, les jambes brelanchaient, les yeux voyaient gris, le panache de la queue sentait l'hiver, la crête n'était plus rouge, la tenue n'était plus rien, l'entrain se faisait rare, tout, en vérité, allait de gangoué, jusqu'au gosier qui refusait le service. Aussi, adieu les beaux chants de retraite le soir, et les jolis appels de la diane au matin ! Plus de sonores réponses au coq du syndic ! Le timbre était fêlé ; les beaux jours envolés ; mon pauvre coq était tout dépatouillé.

Aussi je me dis l'autre jour : « Jean-Louis, il te faut un nouveau coq. Tu iras à la foire de Châtel et tu tâcheras d'en trouver un. »

Bon ! Je fais mon affaire : pour 3 francs 50 centimes et une chopine, j'en ai trouvé un tout beau d'un Fribourgeois, d'un dzozet d'Attalens.

De suite, en revenant, je le lâche dans le poulailler. Attention, ici ! Mon père, est-il possible ! quel commerce et quelle comédie !

Oh ! pour celui-ci, c'était un tout fin merle. Avec ça, qu'il était beau, de bonne tenue et avec un plumage extra-propre et luisant.

De suite, en entrant au poulailler, il s'est secoué ; il a ouvert de grands yeux ; il a regardé de droite et de gauche, en poussant des petits cris qui montraient sans doute qu'il avait compris l'affaire.

Comme le vieux roupillait dans un coin, voilà le jeune qui se met de suite à faire la causette avec ces dames, qui viennent une à une regarder son panache et tendre l'oreille à ses propos. Elles sont bientôt toutes là. Alors, il leur parle du canton de Fribourg, des fricots d'Attalens, de ses cousines de par là-haut. Il leur conte des goguinettes, dit un mot à celle-ci, un mot à celle-là, sans oublier surtout les vieilles. Il leur émette des chiquets de pain sec ; il leur retourne des cailloux, leur attrape des mouches, avec des jolis airs gracieux. C'étaient des roucoules et des coters à n'en pas finir.

Et toutes ces pucines n'en revenaient pas.

Tout nouveau, tout beau. C'est clair ! Aussi chacune voulait l'entendre, s'empressait autour de lui, pour lui dire un petit secret ou pour lui montrer les bons coins. Toutes jacassaient, pirouettaient, se poussaient, se picotaient comme des folles. Au bout d'une demi-heure, il y eut de rudes jalousies.

Mon père, quand j'y pense ! ce qu'il faut pourtant peu de chose, dans ce monde, pour tourner la tête et le cœur à certaines créatures : une calomnie d'un côté, une flatterie de l'autre, ici un peu de dépit, là le grand malheur de n'être plus jeune, en un mot, — pour les petits esprits, — quelques plumes de plus ou de moins, et les voilà partis, collés, emballés, jusqu'à ce que, demain, un autre les dégomme.

Et voilà la vie ! Pauvre monde que le nôtre, où le haut du pavé est trop souvent, chez nous, non pas à celui qui a le plus d'intelligence, de valeur, ou de caractère, mais à celui qui aura le plus de toupet, de ruse ou de capitaux !

Les plus braves sont vite oubliés, au moins ; il ne faut pas se le dissimuler.

* * *

Aussi, comme mon dzozet ne se tenait pas de plaisir, voici qu'il pousse un cri de joie.

Oui, mais voilà le vieux qui se réveille en sursaut. Il lève la tête, se secoue, ouvre son meilleur œil, voit l'affaire, aperçoit l'ennemi, comprend son malheur et sent une dernière goutte de sang lui courir dans les veines et lui sauter à la gar-

quette. Il se dresse sur ses pattes de vétéran, guigne en avant, de côté, avec des airs sinistres et en se disant :

« Qui est celui-ci ? Quel est ce gaillard ? Que fais-tu chez moi ?... Viendrais-tu, par hasard, troubler mon ménage ? Oh ! oh ! oh ! attends, mon petit ! Veille-toi ta brûlée ! »

Et, en avant, le cou tendu, les ailes en folie, il lui court dessus, lui tombe sur le flanc, avec toute sa colère et aussi tous ses rhumatismes. L'autre, qui a vu venir le coup de temps, riposte. Crin ! crah ! griffes en avant et becs en l'air ! Hardi ! tous les coups des coups ! De ma vie, quelle distribution. Tantôt ils s'attrapaient la crête, le cou, la queue, tantôt ils s'élançaient, se griffaient le poitrail ; puis, — de puissants moments, pendant que toutes les poules épouaillées faisaient le cercle sans piper le mot, — mes deux coqs se regardaient la tête en bas, le cou tendu en avant, comme s'ils se disaient, le poing en l'air : — Redis-le voir devant le monde !

Et puis, — fredin ! fredah ! — ils recommencent.

Cette empoignée a bien duré une bonne demi-heure. Quand le pauvre vétéran a senti que c'était lui qui recevait la remoufflée et que ses pucines lui faussaient compagnie, il s'est dit :

« Ah ! coquin ! coquines ! poison de rhumatismes !... Ah ! C'est comme ça ! Eh bien, rave ! je m'en vais ! »

Et, clopin clopant, vingt plumes de moins, la crête en sang, mon brave vieux quitte la place et s'en va... Où ?

Je ne l'aurais jamais cru. Ne va-t-il pas s'agguiller, pendant huit jours de suite, sans boire ni manger, sur un perchoir, au fin fond du poulailler !

J'ai eu beau l'appeler pour lui tendre quelque chose : rien n'y a fait. Il s'était mis dans la tête de crever de faim plutôt que de fraterniser avec ce Fribourgeois. Il lui faisait un œil terrible, tout rouge de colère et de jalousie, si bien que mon pauvre coq, après avoir tenu pendant une semaine sur son bâton, en est tombé raide mort, un beau matin, tué par le chagrin.

Quand j'ai vu ça, franchement, ça m'a remué le côté gauche, et je me suis dit : « Eh bien, respect pour toi ! pour un bon coq, tu en étais un ! »

Alfred Ceresole.

SOCIÉTÉ DE JEUNESSE D'YVORNE

(Suite)

Du 15 mars 1873

Présidence du citoyen L. D.

Ont été ballotés et « cérémentés » les citoyens X. X....

Du 2 décembre 1876

Présidence du citoyen L. T.

Il a été décidé de danser à l'unanimité. Il a été décidé d'engager une *musique de bal en cuivre* et de désigner T. L. et B. L. pour vérifier les filles.

Bu 4 pots.

Du 24 février 1877

Présidence du citoyen T. L. de P. L.

L'assemblée est convoquée pour 7 h. Sans absence.

Dans cette assemblée, il a été décidé de *rejetter du sein de la société le citoyen X pour mauvaise conduite et finance* (sic), (signé) greffe de jeunesse.

Du 20 juillet 1878

Présidence du citoyen T. L.

Dans cette assemblée, la commission des comptes a donné son rapport. Il a été accepté. Il reste en caisse fr. 30.90 ct. Il a été bu 4 litres à cet examen des comptes.

Il a aussi été réélu un nouveau secrétaire en remplacement du précédent qui a été reconnu inexact.

En dernier lieu, il a été décidé qu'il faudrait que le secrétaire et le président signent dorénavant les verbaux.

Bu 12 litres 1/2.

Du 14 décembre 1878

Présidence du citoyen T. L.

Le président fait connaître que le citoyen X. a subi sa peine prévue à l'art 3.

Il demande s'il faut suivre.

L'assemblée le trace à la pluralité des voix.

Du 12 janvier 1879

Dans cette assemblée, se présente le citoyen H. P. qui offre à la jeunesse à l'occasion de son mariage, un setier et en souvenir de son célibat 3 litres, cela sans provocation ni contrainte.

Du 24 mai 1879

Présidence du citoyen T. L.

Dans cette séance, les membres qui ont été délégués à Vevey à la fonderie Roy ont donné le rapport suivant de leur mission :

« Le fondeur achètera la matière de nos deux canons actuels à raison de fr. 1.25 le kilo.

« Deux pièces en bronze devront être payées 160 fr.

« Deux de fonte reviendront à 80 francs. »

La décision est prise d'acheter les 2 pièces de fonte comme étant à un bas prix tout en étant suffisantes pour la société.

Décidé de suspendre X et Y pour défaut de paiement. Ces membres n'auront plus de rapports avec la jeunesse jusqu'à ce qu'ils aient soldé leurs comptes.

Ensuite de sa demande, la société a autorisé le boursier de faire réparer la « bouteselle » et la « cocasse ». Ainsi que de changer de peau à un tambour.

Du 21 avril 1881

Présidence du citoyen H. T.

Le citoyen H. M. nous offre à titre de présent à l'occasion de son mariage et afin de boire à sa santé et à celle de sa future moitié : 4 setiers et 30 fr. Cela sans provocation ni contrainte.

Du 31 décembre 1882

Présidence du citoyen H. T.

Les sociétaires tirent au sort qui leur désignent les personnes du beau-sexe qu'ils auront à s'inquiéter de présenter au bal.

Bu 13 litres.

(A suivre).

Alph. Mex.

SOUS LA CARRE

MOI, qui suis d'un naturel paisible et doux ; moi, qui ne chercherais pas spécialement rogne à un tavan, pas même à un Allemand, j'ai failli dépendre les portes du Ciel et effondrer le plafond de l'enfer !

Faut-il pas que, l'autre jour, je suis obligé d'aller chercher un renseignement chez Siméon Vannet, le syndic de Courgeret. Je le connais depuis longtemps et je me réjouissais de le revoir, me souvenant de son aimable réception la dernière fois que le hasard m'avait fait tomber chez lui, par un beau dimanche après-midi de décembre. Je revoyais la grande cuisine, propre comme un oignon ; je repensais à l'excellent nouveau que nous avions dégusté en mangeant des noix. Quelles étaient bonnes, les noix à Monsieur le syndic, comme dit la femme de Jean ! Bref, je me réjouissais de revoir cette demeure hospitalière et ses hôtes affables ; aussi, je hâtais le pas pour y arriver plus tôt.

Le temps, par exemple, ne riait pas, il était plutôt disposé à pleurer, et, il se mit effectivement à pleuvoir pour tout de bon.

J'arrive donc avec la pluie chez Siméon, dans le verger, une lessive a voulu essayer de sécher, je vois des draps qui se replient sur eux-mêmes, comme par enchantement, des bras nus qui s'agitent, des jambes alertes qui trottent sous des cotillons retroussés ; c'est le sauve qui peut de la lessive à moitié sèche ! Cela me fait perdre un peu de ma belle assurance, et, je me dis que j'arriverais un peu mal à propos ; mais ce n'est pas à la lessive que j'en veux, c'est au syndic, et, je suppose qu'il ne s'occupe pas du linge !

Je m'approche donc de madame la syndique, qui arrive justement du verger, avec une brassée de linge ; et, après le salut d'usage, je lui demande si je pouvais voir le syndic.

— Ah oui ! Vous tombez bien ! Je ne sais même pas où il est mon syndic d'homme ! Il est bien sûr par le village !

— Ou pensez-vous que je puisse le trouver ? J'irai le rejoindre.

— Rien de ça ! Il y a assez longtemps qu'il se traîne par voie et par chemin, il n'a qu'à se